

*États financiers du*

**FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**

*Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)*

### **Commentaires du Gestionnaire sur les états financiers intermédiaires non audités**

Les présents états financiers intermédiaires du Fonds de capital Goodwood (le « Fonds ») pour le semestre clos le 30 juin 2018 ont été dressés par le Gestionnaire. Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés ni audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les auditeurs externes indépendants du Fonds.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## États de la situation financière

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 (non audités)

	Note	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Actifs</b>			
Trésorerie		960 768 \$	875 465 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (Coût : 4 818 287 \$, 31 décembre 2017 : 6 262 474 \$)	7	6 408 927	7 866 991
Montant à recevoir pour les placements vendus		-	13 083
Dividendes et intérêts à recevoir		8 095	3 789
<b>Total des actifs</b>		<b>7 377 790 \$</b>	<b>8 759 328 \$</b>
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	9	39 790 \$	65 939 \$
Montant à payer pour les placements achetés		-	4 807
<b>Total des passifs (excluant l'actif net attribuable aux participants rachetables)</b>		<b>39 790</b>	<b>70 746</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	8	<b>7 338 000 \$</b>	<b>8 688 582 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux participants rachetables, par catégorie</b>			
Catégorie « A »		5 298 355 \$	6 528 781 \$
Catégorie « F »		2 039 645	2 159 801
		<b>7 338 000 \$</b>	<b>8 688 582 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux participants rachetables, par part</b>			
Catégorie « A »		17,39 \$	18,12 \$
Catégorie « F »		11,34	11,75

Approuvé par Goodwood Inc. :

« Peter H. Puccetti »  
\_\_\_\_\_  
Administrateur Directeur des placements

« Curt S. Cumming »  
\_\_\_\_\_  
Président

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 (non audités)

	Note	2018	2017
<b>Revenus</b>			
Revenu de dividendes		8 638 \$	2 377 \$
Intérêts aux fins de distribution		47 321	58 441
Gains (pertes) de change nets		197	(3 178)
Profits (pertes) nets réalisés sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	4	(186 349)	186 135
Variation nette de la plus-value latente sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	4	(13 877)	311 391
<b>Total des revenus</b>		<b>(144 070) \$</b>	<b>555 166 \$</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Frais de gestion	9	72 594 \$	94 429 \$
Honoraires professionnels et juridiques		20 726	14 254
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	10	19 757	29 124
Honoraires d'audit		16 536	15 646
Frais généraux et administratifs		19 163	29 310
Honoraires du Comité d'examen indépendant	9	5 984	5 984
Honoraires du fiduciaire		5 634	5 634
Retenues d'impôts		-	1 021
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>160 394 \$</b>	<b>195 402 \$</b>
<b>(Diminution) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	8	<b>(304 464) \$</b>	<b>359 764 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie et par série</b>			
Catégorie « A »		(231 840) \$	253 475 \$
Catégorie « F »		(72 624)	106 289
		<b>(304 464) \$</b>	<b>359 764 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
Pour le semestre clos les 30 juin 2018 et 2017 (non audités)

30 juin 2018

## Opérations sur les parts

Séries	Actif net attribuable aux porteurs de parts	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de parts émises	Produit de parts rachetables	Transferts vers/depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts
	Début de la période					Fin de la période
Catégorie « A »	6 528 781 \$	(231 840) \$	- \$	(733 819) \$	(264 767) \$	5 298 355 \$
Catégorie « F »	2 159 801	(72 624)	34 000	(346 299)	264 767 \$	2 039 645
<b>Total</b>	<b>8 688 582 \$</b>	<b>(304 464) \$</b>	<b>34 000 \$</b>	<b>(1 080 118) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 338 000 \$</b>

30 juin 2017

## Opérations sur les parts

Séries	Actif net attribuable aux porteurs de parts	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de parts émises	Produit de parts rachetables	Transferts vers/depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts
	Début de la période					Fin de la période
Catégorie « A »	9 868 087 \$	253 475 \$	18 460 \$	(1 067 181) \$	(1 265 418) \$	7 807 423 \$
Catégorie « F »	451 985	106 289	10 000	(5 813)	1 265 418 \$	1 827 879
<b>Total</b>	<b>10 320 072 \$</b>	<b>359 764 \$</b>	<b>28 460 \$</b>	<b>(1 072 994) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>9 635 302 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## États des flux de trésorerie

Pour le semestre clos les 30 juin 2018 et 2017 (non audités)

	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
(Diminution) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(304 464) \$	359 764 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Profits (pertes) nets réalisés sur les actifs et passifs financiers		
à la juste valeur par le biais du résultat net	186 349	(186 135)
Variation nette de la moins-value latente sur les actifs et passifs financiers		
à la juste valeur par le biais du résultat net	13 877	(311 391)
	(104 238) \$	(137 762)
Achats de placements	(2 699 046)	(10 199 987)
Produit de la vente de placements	3 956 884	7 516 168
Diminution (augmentation) nette du montant à recevoir pour les placements	13 083	23 815
(Augmentation) diminution nette des dividendes et intérêts à recevoir	3 789	(161)
Diminution nette des créditeurs et charges à payer	(34 244)	(7 791)
Augmentation nette du montant à payer pour les placements achetés	(4 807)	431 202
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>	<b>1 131 421</b>	<b>(2 374 516)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	34 000	28 460
Montants versés pour les rachats des parts rachetables	(1 080 118)	(1 072 994)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(1 046 118)</b>	<b>(1 044 534)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>85 303</b>	<b>(3 419 050)</b>
Trésorerie au début de la période	875 465	4 104 656
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>960 768 \$</b>	<b>685 606 \$</b>
Intérêts reçus	543	2 383
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	51 110	57 253

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Inventaire des investissements

Au 30 juin 2018 (non audité)

NOMBRE DE PARTS	DESCRIPTION	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DES ACTIFS
<b>Placements détenus</b>		\$	\$	
Titres de sociétés ouvertes canadiennes :				
37 300	Great Canadian Gaming Corp.	571 160	1 736 315	23,66
94 931	Polaris Infrastructure Inc.	1 374 705	1 336 628	18,22
293 932	The Westaim Corp.	714 533	946 461	12,90
29 200	Home Capital Group inc., Class B	287 503	438 292	5,97
264 636	BSM Technologies Inc.	320 693	349 320	4,76
342 000	UrtheCast Corp.	275 394	78 660	1,07
203 950	Centric Health Corp.	86 540	58 126	0,79
		3 630 528	4 943 802	67,37
Titres de sociétés fermées canadiennes :				
37 783	AMP Solar Group Inc.	-	302 265	4,12
126 600	Medexus Inc.	126 600	189 900	2,59
90 9000	Nemaska Lithium Inc.	90 232	77 265	1,05
		216 832	569 430	7,76
Titres de sociétés ouvertes étrangères :				
114 300	Akumin Inc.	587 281	615 404	8,39
		587 281	615 404	8,39
Titres de sociétés fermées étrangères:				
166 600	Morgan Solar Inc., actions privilégiées A	193 071	83 311	1,14
		193 071	83 311	1,14
Débentures étrangères, placements privés :				
150 000	Virginia Black LLC, 10%, 31 juillet 2018	190 575	196 980	2,68
		190 575	196 980	2,68
Bons de souscription étrangers :				
16 000	BioAmber Inc., bons de souscription, 27 janvier 2021	-	-	-
37 500	Virginia Black LLC, bons de souscription, 26 février 2021	-	-	-
		-	-	-
<b>Total des placements détenus</b>		<b>4 818 287 \$</b>	<b>6 408 927 \$</b>	<b>87,34</b>
<b>Total des placements</b>		4 818 287	6 408 927	87,34
Autres actifs, montant net			929 073	12,66
<b>Actifs nets</b>			<b>7 338 000 \$</b>	<b>100,00</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds de capital Goodwood (le « Fonds ») est un fonds de placement à capital variable constitué en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 23 décembre 1999 aux termes d'une déclaration de fiducie et est régi par la troisième convention de fiducie modifiée et mise à jour datée du 11 juin 2014, laquelle peut être modifiée de temps à autre (la « Convention de fiducie »). Le Fonds dépose auprès de toutes les commissions des valeurs mobilières provinciales et territoriales du Canada un prospectus simplifié et une notice annuelle chaque année, aux fins du placement public de ses parts. Les parts du Fonds sont actuellement offertes au public aux termes d'un prospectus simplifié et d'une notice annuelle datés du 12 mai 2017 (collectivement, le « Prospectus »). Les participations dans le Fonds se divisent entre les parts de catégorie « A » et de catégorie « F ». Les parts de catégorie « A » ont été émises à compter du 29 décembre 1999. Les parts de catégorie « F » ont été mises en vente le 10 juin 2016. Le siège social du Fonds est situé au 212, rue King Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5H 1K5.

Les services de gestion du Fonds et de gestion des placements sont fournis par Goodwood Inc. (le « Gestionnaire »), membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. En cette qualité, le Gestionnaire gère les activités quotidiennes et le portefeuille de placements du Fonds. De plus, le Gestionnaire est le promoteur du Fonds. La Société de fiducie Computershare du Canada est le fiduciaire du Fonds (le « Fiduciaire ») et National Bank Independent Network Inc. (« NBIN Inc. ») est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement d'accroître son capital en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines exerçant leurs activités dans un grand nombre de secteurs et offrant, de l'avis du Gestionnaire, un potentiel supérieur à la moyenne.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds privilégie les titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines, à savoir, des émetteurs qui ont des liens au Canada ou aux États-Unis, notamment ceux qui sont situés au Canada ou aux États-Unis, ceux dont les titres sont cotés sur une bourse au Canada ou aux États-Unis ou ceux dont une importante partie de leurs produits ou de leurs bénéfices provient du Canada ou des États-Unis ou dont une importante partie de leurs actifs est détenue au Canada ou aux États-Unis. Le Fonds peut également acheter des titres additionnels, comme des dépôts à terme, du papier commercial, des obligations et des débentures d'émetteurs qui sont des gouvernements et des sociétés si la conjoncture du marché justifie une position défensive. Le Fonds peut investir jusqu'à 15 % de sa Valeur liquidative au coût dans des obligations à haut risque ou d'autres titres de créance dont le rendement total est comparable à celui d'un titre de capitaux propres.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

### *Référentiel comptable*

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, hormis les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont présentés à la juste valeur.

### *Approbation des états financiers*

Les états financiers ont été approuvés par le Gestionnaire et autorisés aux fins de publication le 17 août 2018. Ils comprennent tous les événements survenus jusqu'à cette date.

# **FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**

## **Notes afférentes aux états financiers**

### **Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

## **2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (Suite)**

### ***Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation***

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (« CAD »), la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### ***Estimations comptables et hypothèses critiques***

L'établissement des états financiers amène la direction à exercer son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables, à formuler des estimations et à poser des hypothèses quant à l'avenir. Les jugements et les estimations comptables les plus importants utilisés par le Fonds dans le cadre de l'établissement des présents états financiers sont présentés ci-après. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### ***Juste valeur des instruments financiers dérivés***

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Lorsque des techniques d'évaluation (comme des modèles) sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles sont validées et examinées périodiquement par les membres du personnel expérimentés du Gestionnaire.

### ***Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif***

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par le Fonds à l'aide de sources de cotation reconnues (comme des agences de cotation) ou de prix indicatifs établis par les teneurs des marchés des obligations et des titres de créance. Le Fonds doit faire preuve de jugement et estimer la quantité et la qualité des sources de cotation utilisées. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer une position à l'aide de ses propres modèles, lesquels sont habituellement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement considérées comme des normes au sein du secteur. Dans la mesure du possible, les modèles d'évaluation font appel à des données observables. Néanmoins, la direction doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (tant le risque de crédit propre à l'entité que celui lié à la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable ». Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

## **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à l'ensemble des périodes présentées dans les présents états financiers.

### ***Trésorerie***

La trésorerie est composée des dépôts en trésorerie auprès de la NBIN Inc.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

#### *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

##### *Classification*

Les placements du Fonds dans des titres de créance et de capitaux propres, dans des titres privilégiés et dans des dérivés sont classés à titre d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Cette catégorie comporte deux sous-catégories, soit les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale.

##### *(i) Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir ou si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille de placements financiers identifiables qui sont gérés ensemble et présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Les placements dans des bons de souscription ont été classés comme étant détenus à des fins de transaction.

##### *(ii) Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale*

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale sont des instruments financiers qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, mais ils sont gérés, et leur rendement est évalué en fonction de la juste valeur, selon la stratégie de placement documentée du Fonds. Les placements dans des titres de capitaux propres, des titres privilégiés et des titres de créance ont été classés dans les instruments désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Gestionnaire évalue l'information sur ces actifs financiers en fonction de la juste valeur et à l'aide d'autres informations financières connexes.

Les prêts et créances constituent des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Le Fonds classe dans cette catégorie les sommes à recevoir au titre de la vente de placements, les intérêts courus et les dividendes à recevoir et les billets à recevoir.

Les passifs financiers constituent des passifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Le Fonds classe dans cette catégorie les sommes à payer au titre de l'acquisition de placements et les rachats à payer.

##### *Comptabilisation et décomptabilisation*

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la date de l'opération, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs se sont éteints ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles connexes sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles sont arrivées à expiration.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

#### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts d'opérations connexes sont comptabilisés dans les états du résultat global. Les actifs et les passifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement imputables à leur acquisition ou à leur émission.

Après leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les variations nettes des profits et des pertes latents découlant des fluctuations de la juste valeur de la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans la variation nette de la plus-value latente des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net des états du résultat global au cours de l'exercice où elles surviennent. Les profits et les pertes réalisés découlant de la vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net correspondent au produit de la cession déduction faite du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou escomptes sur les titres de créance.

##### *Évaluation de la juste valeur*

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les valeurs marchandes à la clôture de la bourse à la date de présentation de l'information financière. Dans les cas où le prix à la clôture se situe hors de la fourchette acheteur-vendeur de clôture, le cours acheteur ou le cours vendeur qui se rapproche le plus du prix de la dernière opération sera utilisé.

La juste valeur des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture des marchés en vigueur chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisées peuvent comprendre le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Les actifs et les passifs financiers classés dans les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement. Le coût après amortissement correspond au montant auquel l'actif ou le passif financier est évalué lors de la comptabilisation initiale, déduction faite des remboursements de capital, plus ou moins l'amortissement cumulé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif de tout écart entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance, moins toute réduction pour perte de valeur.

La juste valeur utilisée aux fins de la présentation de l'information financière concorde avec la juste valeur utilisée aux fins des opérations des participants et des opérations connexes.

##### *Compensation des actifs et des passifs financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les produits et les charges sont présentés selon le solde net pour les profits et les pertes pour les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

#### ***Montant à payer pour les placements achetés et montant à recevoir pour les placements vendus***

Les montants à recevoir pour les placements achetés et les montants à payer pour les placements vendus qui font l'objet d'un contrat sont présentés dans l'état de la situation financière au montant qui sera encaissé ou déboursé.

#### ***Parts rachetables et actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables***

Le Fond émet deux catégories de parts rachetables qui sont rachetables au gré du porteur, mais ne sont pas dotées des mêmes caractéristiques. Les parts du Fonds sont classées en tant que passif aux termes de la Norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 32, Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »), étant donné que des distributions en trésorerie aux participants peuvent être exigées sur demande.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la Valeur liquidative par part à la date de la vente, lequel est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la Valeur liquidative de la part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur actuelle de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est calculé pour chaque catégorie de parts du Fonds et correspond à la quote-part de l'actif net du Fond de la catégorie respective, divisée par le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation.

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à la division de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice pour chaque catégorie.

#### ***Dividendes et intérêts aux fins de distribution***

Les revenus de dividendes et d'intérêt tirés des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans les revenus de dividendes et les intérêts aux fins de distribution, respectivement, des états du résultat global, et sont présentés avant déduction des retenues à la source, lorsqu'il est établi que le Fonds a le droit de recevoir des paiements. Les sommes qui ne sont pas encore reçues sont incluses dans les intérêts courus et les dividendes à recevoir des états de la situation financière.

#### ***Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille***

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des coûts engagés pour acquérir des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils comprennent les honoraires et les commissions payés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Les coûts d'opérations sont immédiatement comptabilisés à titre de charges en résultat net.

#### ***Conversion des placements en monnaies étrangères***

Les opérations de placement, les produits et les charges libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars canadiens selon le cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les montants des actifs et des passifs libellés en monnaies étrangères ont été convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le cours de change en vigueur à la date des états de la situation financière. Les profits

**FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

et les pertes de change liés à la trésorerie sont inclus dans les profits nets (pertes nettes) de change des états du résultat global. Les profits et les pertes de change liés aux actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les variations nettes de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net des états du résultat global.

**Fiscalité**

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du bénéfice net du Fonds aux fins de l'impôt et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux participants de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat et par conséquent, l'avantage fiscal lié aux pertes en capital et autres qu'en capital n'est pas comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôt à titre de charge portée en déduction du revenu imposable.

**Modifications comptables futures**

Le Fonds surveille activement les nouvelles normes et les modifications de normes émanant de l'IASB. Voici un résumé des futures modifications comptables qui s'appliqueront aux états financiers du Fonds après le 30 juin 2018.

*Instruments financiers*

La norme IFRS 9 a été publiée par l'IASB en novembre 2009 et remplacera la norme comptable internationale 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (l'« IAS 39 »). La norme IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les multiples règles de l'IAS 39. L'approche de l'IFRS 9 est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'activité et des flux de trésorerie contractuels caractéristiques des actifs financiers. La nouvelle norme exige également une méthode de dépréciation unique, remplaçant les multiples règles de dépréciation de l'IAS 39. En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale de la norme IFRS 9. La norme révisée ajoute des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

L'IFRS 9 s'applique aux exercices financiers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Fonds a évalué l'impact de ce changement et a conclu qu'il n'a aucun effet important sur les états financiers.

**4. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET**

La note 3 comporte une description du classement des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net effectué par le Fonds. Les tableaux qui suivent présentent les profits nets (pertes nettes) réalisés et la variation nette des profits latents sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017.

2018	Détenus à des fins de transactions	Designés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Gains nets réalisés	-	(186 349)	(186 349)
Variation nette des profits latents	-	(13 877)	(13 877)
	-	(200 226)	(200 226)
<b>Total</b>	-	<b>(200 226)</b>	<b>(200 226)</b>

**FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

**4. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET (Suite)**

2017	Détenus à des fins de transactions	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Gains nets réalisés	-	185 135	185 135
Variation nette des profits latents	-	311 391	311 391
	-	497 526	497 526
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>497 526</b>	<b>497 526</b>

**5. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Le Fonds détient les instruments dérivés suivants :

*Bons de souscription*

Un bon de souscription est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date ou avant une date précise ou encore au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de crédit jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds en date de clôture :

**2018**

Description	Échéance	Prix	Montant	Juste valeur comptabilisée dans les actifs financiers
<i>Bons de souscription</i>				
BioAmber Inc.	27 janvier 2021	5,50	88 000	-
Virginia Black LLC.	26 février 2021	2,50	93 750	-

**2017**

Description	Échéance	Prix	Montant	Juste valeur comptabilisée dans les actifs financiers
<i>Bons de souscription</i>				
BioAmber Inc.	27 janvier 2021	5,50	88 000	-

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

---

#### 5. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Suite)

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers servent de référence pour la comparaison avec les instruments comptabilisés dans l'état de la situation financière, mais ils ne sont pas nécessairement représentatifs des montants des flux de trésorerie futurs y afférents ou de la juste valeur actuelle des instruments; par conséquent, ils ne reflètent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ou au risque lié au cours du marché. Les instruments dérivés ont un effet favorable (actifs) ou défavorable (passifs) selon les fluctuations des cours du marché ou des cours de change par rapport aux cours prévus dans leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés disponibles, la mesure dans laquelle l'effet des instruments est favorable ou défavorable et, ainsi, la juste valeur globale des actifs et des passifs financiers dérivés peuvent varier de façon considérable de temps à autre.

#### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES

##### *Facteurs de risques financiers*

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risques de marché (risque de prix, risque de change et risque de taux d'intérêt). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements.

Le Fonds est également exposé à des risques d'exploitation, notamment le risque lié au dépôt de titres. Ce risque s'entend du risque que soient subies des pertes sur les titres mis en dépôt à la suite de l'insolvabilité ou d'une négligence du dépositaire. Bien qu'un cadre juridique approprié soit en place afin d'atténuer les risques de perte de valeur de titres détenus par le dépositaire, en cas de défaut de ce dernier, la capacité du Fonds de transférer les titres pourrait être temporairement compromise.

Le Gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du Fonds par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des faits nouveaux sur le marché, par la diversification du portefeuille de placements dans le respect des contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le Gestionnaire a également recours à des lignes directrices internes qui établissent des cibles pour chaque type de risque, maintient une structure de gouvernance aux fins de la supervision des activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le Fonds a recours à différentes méthodes pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé. Ces méthodes sont expliquées ci-après.

##### *(i) Risque de crédit*

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Le risque de crédit est géré par le Gestionnaire par une sélection minutieuse des titres et une diversification du portefeuille du Fonds. Le Gestionnaire surveille les positions globales du Fonds sur les divers marchés sur une base quotidienne et les placements sont maintenus à l'intérieur d'un périmètre prédéfini.

L'exposition au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs dans les états de la situation financière et à l'incapacité éventuelle d'une autre partie de s'acquitter d'une obligation. La compensation et la garde de la quasi-totalité des instruments financiers sont prises en charge par NBCN Inc. Le Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où NBCN Inc. pourrait être incapable de respecter son obligation de remettre les titres du Fonds ou de rembourser les sommes dues. Dominion Bond Rating Service a attribué la cote « A-1 » à NBIN Inc. Le Fonds ne prévoit subir aucune perte en raison de cette concentration.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

---

## 6. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES (Suite)

### *(ii) Risque de liquidité*

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés aux passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers.

Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie périodique de parts rachetables. Par ailleurs, le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé. Habituellement, les titres qui ne sont pas cotés en bourse sont peu liquides. Le Fonds pourrait donc ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à un montant se rapprochant de la juste valeur de façon à combler ses besoins en liquidités ou à réagir à des événements précis comme la détérioration du degré de solvabilité d'un émetteur en particulier.

Le Fonds gère son risque de liquidité essentiellement en investissant dans des titres négociables et dans d'autres instruments financiers qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être rapidement vendus dans des conditions de concurrence normale. De plus, le Fonds conserve suffisamment de trésorerie et de titres très liquides pour assurer une liquidité adéquate.

La politique du Fonds stipule que le Gestionnaire doit surveiller quotidiennement la position de liquidité du Fonds. Les passifs du Fonds sont généralement exigibles et payés dans un délai de 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Toutefois, cela ne représente pas un risque de liquidité important puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement à moyen ou à long terme. En outre, le Fonds a besoin d'un avis de rachat de parts approprié et peut, dans des circonstances exceptionnelles, suspendre les rachats si l'intérêt de tous les participants le justifie. Le Fonds n'a retenu aucun rachat et n'a imposé aucune suspension en 2018 ou en 2017. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un important risque de liquidité.

### *(iii) Risques de marché*

Les risques de marché sont les risques que la juste valeur des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctue en raison de la variation de variables de marché comme les cours du marché, les taux de change et les taux d'intérêt. L'analyse de sensibilité qui suit reflète la façon dont l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait été influencé par une variation raisonnablement possible de la variable de risque pertinente chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents, et les écarts pourraient être importants.

#### a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison de la variation des cours du marché (autre que celle découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'ils soient le fait de facteurs propres à un placement donné ou à son émetteur, ou de facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Le Fonds est essentiellement exposé au risque de prix en raison de ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres privilégiés et des dérivés connexes.

Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le portefeuille de placements comprend des titres de sociétés issus de divers secteurs, lesquels sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés boursiers. Le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur.

**FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

---

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES (Suite)**

Le Gestionnaire gère le risque de prix du Fonds en constituant un portefeuille diversifié de placements négociés sur divers marchés sans être nécessairement corrélés. Les positions du Fonds et la conjoncture générale dans laquelle le Fonds évolue sont surveillées quotidiennement.

Au 30 juin 2018, si le cours des titres du Fonds avait connu une hausse ou une baisse de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 320 446 \$ (393 350 \$ au 31 décembre 2017).

Le Fonds est également exposé au risque de prix par la concentration de son portefeuille de placements et il gère ce risque au moyen d'une surveillance quotidienne du portefeuille afin de respecter les stratégies de placement du Fonds, lesquelles sont énoncées dans le prospectus du Fonds.

b) Risque de change

Le Fonds peut détenir des actifs et des passifs monétaires et non monétaires libellés ou négociés en d'autres devises que le dollar canadien, qui est sa monnaie fonctionnelle. Le risque de change s'entend du risque que la valeur des opérations futures sur des actifs et des passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-après présente un sommaire, en dollars canadiens, des devises auxquelles le Fonds avait une exposition importante au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. Le tableau montre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises indiquées, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs.

**30 juin 2018**

Devise	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	En % de l'actif net aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net aux porteurs de parts rachetables	Incidence en % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
<i>Dollar américain</i>	895 695 \$	12,3	45 190 \$	0,6

**31 décembre 2017**

Devise	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	En % de l'actif net aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net aux porteurs de parts rachetables	Incidence en % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
<i>Dollar américain</i>	394 315 \$	4,5	19 716 \$	0,2

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt ou est réévaluée quotidiennement. Par conséquent, le portefeuille du Fonds n'est pas exposé à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Toutefois, les placements

**FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

---

sous-jacents peuvent comprendre des placements dans des titres à taux d'intérêt fixe, ce qui pourrait les exposer au risque de taux d'intérêt.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

---

#### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES (Suite)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018, selon la durée résiduelle jusqu'à échéance. Il illustre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables advenant le cas où les taux d'intérêt du marché en vigueur augmenteraient ou diminueraient de 1 %, et où la courbe de rendement subirait un déplacement parallèle, toutes les autres variables demeurant constantes.

Au 31 décembre 2017, le Fonds n'est pas exposé directement au risque d'intérêt.

Échéance

30 juin 2018

---

Moins de 1 an	196 980
<b>Total</b>	<b>196 980</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	164
incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en %)	0,00 %

---

#### 7. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés en bourse) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la fin de l'exercice. Un marché est considéré comme actif si des opérations sur l'actif ou le passif ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur les cours. Si une variation importante de la juste valeur est observée de la clôture des marchés jusqu'à minuit à la date de fin de l'exercice, des techniques d'évaluation seront appliquées afin de déterminer la juste valeur.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture de marché en vigueur chaque date de fin d'exercice. Les techniques d'évaluation utilisées pour les instruments financiers qui ne sont pas normalisés comprennent le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Le Fonds répartit ses instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net selon une hiérarchie fondée sur les données importantes ayant servi à l'établissement de leur juste valeur, comme suit :

- Niveau 1 : les données sont les cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels les Fonds peuvent avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : les données sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : les données sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

**FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

**7. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Suite)**

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable ». Le Fonds considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est facilement disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et fournie par une source indépendante participant activement au marché pertinent.

Si un actif ou un passif classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié par la suite, il est transféré au niveau 2, à moins que l'évaluation de sa juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables importantes auquel cas il est reclassé au niveau 3.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, selon la hiérarchie des justes valeurs :

**30 juin 2018**

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Titres de participation	5 636 471	-	492 165	6 128 636
Titres de créance	-	196 980	-	196 9806
Titres privilégiés	-	-	83 311	83 311
	5 636 471	196 980	575 476	6 408 927
<b>Total</b>	<b>5 636 471</b>	<b>196 980</b>	<b>575 476</b>	<b>6 408 927</b>

**31 décembre 2017**

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Titres de participation	7 291 527	-	492 164	7 783 691
Titres privilégiés	-	-	83 300	83 300
	7 291 527	-	575 464	7 866 991
<b>Total</b>	<b>7 291 527</b>	<b>-</b>	<b>575 464</b>	<b>7 866 991</b>

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pendant les périodes présentées au 30 juin 2018. Il y a eu un transfert du niveau 3 au niveau 1 pendant l'exercice présenté au 31 décembre 2017.

La majorité des placements détenus par le Fonds sont des placements inscrits à la cote d'une bourse pour lesquels des cours du marché liquide sont faciles à obtenir. Toutefois, la direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer la juste valeur de certains de ces placements. Ces placements sont classés dans le niveau 3 à titre de placements en titres de sociétés fermées non cotées en bourse et sont par conséquent assortis de données non observables importantes ou d'hypothèses. Puisqu'aucun prix observable n'est disponible pour ces titres, le Fonds utilise des techniques d'évaluation pour déterminer les justes valeurs aux dates d'évaluation présentées.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

---

#### 7. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Suite)

Il arrive à l'occasion que ce soit le Gestionnaire qui détermine les techniques d'évaluation et la valeur des placements de niveau 3. Les techniques d'évaluation des placements dans des titres de sociétés fermées détenus par le Fonds comprennent notamment : l'évaluation implicite faite par un tiers significatif; toute opération effectuée dans des conditions de concurrence normale; des escomptes appliqués dans le cadre d'opérations importantes qui ne sont pas effectuées dans des conditions de concurrence normale afin de tenir compte des avantages économiques tirés d'opérations particulières dont tous les porteurs de titres de capitaux propres ne peuvent se prévaloir; des contrats d'achat ou tout autre document pertinent, des comparaisons avec des instruments similaires pour lesquels il existe des cours de marché observables, l'utilisation de modèles d'évaluation internes, des entretiens fréquents avec la direction ou des membres du conseil d'administration de sociétés fermées, l'analyse d'états financiers et l'établissement des flux de trésorerie futurs liés aux titres de niveau 3 faisant l'objet d'une évaluation. Les estimations de la juste valeur peuvent également être ajustées en fonction de tout autre facteur, tel que le risque de liquidité ou l'incertitude par rapport à l'ensemble des activités d'exploitation, dans la mesure où le Gestionnaire estime que ces facteurs pourraient avoir ou auront probablement un effet sur la juste valeur.

Les évaluations de niveau 3 sont passées en revue fréquemment par le Gestionnaire du Fonds et tout particulièrement par le chef des placements du Gestionnaire, lequel est l'ultime responsable de l'évaluation de la juste valeur. Le Gestionnaire analyse la pertinence des données du modèle d'évaluation, de même que le résultat de l'évaluation à l'aide de diverses méthodes et techniques d'évaluation reconnues pour leur caractère normalisé au sein du secteur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des placements classés au niveau 3 au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

#### 30 juin 2018

---

	<b>Niveau 3</b>
Solde à l'ouverture de la période	575 464 \$
Variation nette de la plus-value latente	12
<b>Total des placements</b>	<b>575 476 \$</b>

#### 31 décembre 2017

---

	<b>Niveau 3</b>
Solde à l'ouverture de la période	507 632 \$
Achats	433 547
Transferts nets vers/depuis le Niveau 3	(433 547)
Variation nette de la plus-value latente	67 832
<b>Total des placements</b>	<b>575 464 \$</b>

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, le Fonds détenait un placement dans un titre de société fermée de niveau 3 dont la juste valeur totalisait 189 900 \$ (189 900 \$ au 31 décembre 2017). La juste valeur de ce titre repose sur le résultat d'opérations récentes conclues dans des conditions de concurrence normale relativement à un titre similaire de la société. Le Fonds détenait également un placement de niveau 3 dans des actions privilégiées d'une société fermée dont la juste valeur était de 302 265 \$ (302 265 \$ au 31 décembre 2017). La juste valeur de ce titre repose sur une valorisation de la société par la méthode du ratio VE/BAIIA sur un horizon d'un an, ramenée à la valeur actuelle. Les données non observables importantes utilisées pour l'évaluation de la juste valeur de ce titre sont la BAIIA projetée, le ratio VE/BAIIA

## **FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**

### **Notes afférentes aux états financiers**

#### **Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

---

moyen de sociétés ouvertes canadiennes comparables du secteur des énergies renouvelables et les taux d'actualisation, qui dépendent des estimations de l'équipe de gestion. Au 30 juin 2018, le Gestionnaire a utilisé les données non observables suivantes dans son analyse de la juste valeur : un ratio VE/BAIIA de 12, un taux d'actualisation de 15 % et une décote d'illiquidité de 27 %. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'actualisation appliqués, en gardant toutes les autres variables constantes, pourrait entraîner une diminution ou une augmentation de la juste valeur de ce placement d'environ 97 543 \$, soit l'équivalent de 1,12 % de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables. Enfin, pour le semestre clos le 30 juin 2018, le Fonds détenait également un placement de niveau 3 dans des actions privilégiées d'une société fermée dont la juste valeur était de 83 311 \$ (83 300 \$ au 31 décembre 2017). La juste valeur de ce titre repose sur une décote de 83 % (83 % en 2017) de l'opération la plus récente conclue dans des conditions de concurrence normale pour un titre similaire de la société. Une augmentation ou une diminution de 5% des taux d'actualisation appliqués, en gardant toutes les autres variables constantes, pourrait entraîner une diminution ou une augmentation de la juste valeur de ce placement d'environ 28 774\$, soit l'équivalent de 0,39% de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables. L'évaluation par le Gestionnaire de la juste valeur des titres de niveau 3 s'appuie également sur des facteurs qualitatifs.

La juste valeur des instruments financiers du Fonds non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net avoisine leur valeur comptable en raison de l'échéance imminente ou à court terme de ces instruments financiers.

**FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

**8. PARTS**

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts, lesquelles sont rachetables au gré des participants conformément aux modalités de l'acte de fiducie.

Le nombre de parts émises, rachetées et en circulation au cours des semestres clos le 30 juin 2018 et 2017 se répartit comme suit :

**30 juin 2018**

	Parts à l'ouverture de la période	Émission de parts	Rachat de parts	Transferts entrants/sortants	Parts à la clôture
Catégorie « A »	360 285		(40 898)	(14 767)	304 620
Catégorie « F »	183 775	2 947	(29 663)	22 744	179 803

**31 décembre 2017**

	Parts à l'ouverture de la période	Émission de parts	Rachat de parts	Transferts entrants/sortants	Parts à la clôture
Catégorie « A »	568 839	1 071	(62 470)	(74 609)	432 831
Catégorie « F »	40 627	922	(533)	116 113	157 129

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour la période terminée le 30 juin 2018 et 2017 est calculée comme suit :

Série	2018			2017		
	Augment. par catégorie	Nombre pondéré moyen de parts en circulation	Augment. par part	Augment. par catégorie	Nombre pondéré moyen de parts en circulation	Augment. par part
Catégorie A	(231 840)	322 768	(0,72)	253 475	485 330	0,52
Catégorie F	(72 624)	182 180	(0,40)	106 289	116 030	0,92

**9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Le Fonds conclut des opérations entre parties liées avec le Gestionnaire. Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et convenue par la partie liée.

# FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

## Notes afférentes aux états financiers

### Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)

---

## 9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (Suite)

### *Frais de gestion*

Le Gestionnaire du Fonds est responsable des activités quotidiennes du Fonds, y compris la gestion du portefeuille de placements, et fournit des analyses de placement et prend des décisions ayant trait au placement des actifs du Fonds. Aux termes de la convention de fiducie et de la convention de gestion datées du 27 janvier 2006, le Gestionnaire a le droit de recevoir des frais de gestion annuels représentant 1,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie « A » et de 0,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie « F » du Fonds, calculés et comptabilisés chaque date d'évaluation du Fonds.

Les frais de gestion sont assujettis à la TVH. Le Gestionnaire verse aux courtiers ou aux agents, à même les frais de gestion, une commission de suivi sur les parts de catégorie « A » pouvant atteindre 1,0 % par année.

Les frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2018 ont été de 72 594 \$ (94 429 \$ en 2017). De ce montant, les commissions de suivi versées aux courtiers pour la période close le 30 juin 2018 se sont élevées à 25 187 \$ (37 478 \$ en 2017). Au 30 juin 2018, les frais de gestion à payer se chiffraient à 13 459 \$ (3 105 \$ au 31 décembre 2017). Ce montant est présenté dans les créiteurs et charges à payer de l'état de la situation financière.

### *Rachat*

Tel qu'il est indiqué dans le prospectus simplifié du Fonds, aucuns frais de rachat ne sont payables au Fonds. Cependant, des frais de négociation à court terme pouvant s'élever jusqu'à 2 % de la valeur unitaire des parts rachetées peuvent être imposés au gré du Gestionnaire si des parts sont rachetées dans les 90 jours suivant leur achat.

Les frais de négociation à court terme pour la période close le 30 juin 2018 retenus sur les sommes payées au rachat des titres qui ont été payés au Gestionnaire s'établissaient à néant (néant en 2017).

### *Divers*

La trésorerie et les placements au 30 juin 2018 et 2017 sont détenus par le courtier du Gestionnaire, NBIN Inc.

Certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du Gestionnaire peuvent aussi devenir dirigeants ou administrateurs de sociétés dont les titres font partie des placements en portefeuille du Fonds. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Le Gestionnaire tient une liste de ces sociétés sur son site Web à l'adresse [www.goodwoodfunds.com](http://www.goodwoodfunds.com) et a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter des conflits d'intérêts relativement aux relations. Cette liste peut être modifiée à l'occasion. En conséquence, le Gestionnaire recommande aux investisseurs de consulter le site Web fréquemment et avant d'effectuer des achats additionnels de parts du Fonds.

De plus, le Gestionnaire, certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du Gestionnaire, ou une société liée au Gestionnaire, peuvent, de temps à autre, fournir contre rémunération des services à des émetteurs dont les titres font partie des placements du Fonds. Le Gestionnaire a pour politique d'apporter des ajustements appropriés aux honoraires qu'il facture au Fonds lorsqu'il reçoit des honoraires ou une autre forme de rémunération directement des émetteurs dans lesquels le Fonds a investi. Le total des remises d'honoraires versées au Fonds au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est chiffré à 240 \$ (259 \$ en 2017) et est porté au crédit des frais de gestion présentés dans les états du résultat global. Goodwood Management Services Ltd., filiale de Goodwood Inc., a conclu une entente de consultation d'une durée de 5 ans avec Polaris Infrastructure Inc. (anciennement Ram Power Corp.) en date du 13 mai 2015. Goodwood Inc. a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter des conflits d'intérêts.

# **FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**

## **Notes afférentes aux états financiers**

### **Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audités)**

---

#### **9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (Suite)**

En 2013, le Gestionnaire a mis en œuvre un programme d'autorisation de rééquilibrage entre les fonds de placement gérés par le Gestionnaire. Ces opérations ont été exécutées à la juste valeur pour une contrepartie en trésorerie.

Conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, le Gestionnaire a établi un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour le Fonds. Le CEI a pour mandat de se pencher sur les conflits d'intérêts auxquels le Gestionnaire pourrait être exposé dans le cadre de la gestion du Fonds et de lui faire des recommandations à cet égard. Le Gestionnaire facture au Fonds la rémunération versée aux membres du CEI et les coûts liés à l'administration continue du CEI. Ces montants sont présentés dans les états du résultat global. Le CEI fait rapport de ses activités annuellement aux participants du Fonds, et son rapport annuel est mis à la disposition des participants sur son site Web vers le 31 mars chaque année.

Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir de plus amples renseignements sur les commissions de courtage versées à des parties liées.

#### **10. COMMISSIONS DE COURTAGÉ**

Au cours du semestre clos le 30 juin 2018, le total des commissions versées par le Fonds s'est établi à 19 757 \$ (29 124 \$ en 2017) et les commissions sur les opérations de financement d'entreprise se sont élevées à 27 416 \$ (84 125 \$ en 2017). Au cours de la période, le total des commissions versées par le Fonds s'est établi à 47 173 \$ (113 347 \$ en 2017). De ce montant, les commissions brutes versées au Gestionnaire se sont chiffrées à environ 16 934 \$ (18 330 \$ en 2017).

#### **11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Le Fonds, une fiducie de fonds commun de placement, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur ses gains nets imposables ni sur ses bénéfices nets pour la période s'il distribue ces gains et ces bénéfices aux participants. Le fiduciaire du Fonds distribue le revenu imposable du Fonds aux participants de manière à éliminer tout l'impôt sur le résultat qui serait par ailleurs payable par le Fonds. Ces distributions sont imposables dans les mains des participants.

Les pertes en capital ne s'éteignent pas et peuvent être utilisées pour réduire les gains nets réalisés d'exercices futurs. Au 30 juin 2018, le Fonds avait des pertes en capital réalisées nettes cumulées de 4 946 332 \$ (4 946 332 \$ au 31 décembre 2017). Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période de 20 ans et utilisées pour réduire le revenu net imposable d'exercices futurs. Au 30 juin 2018, le Fonds avait des pertes en capital réalisées nettes cumulées de 1 919 586 \$ (1 919 586 \$ au 31 décembre 2017).

#### **12. GESTION DU CAPITAL**

Le capital du Fonds se compose de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (la « Valeur liquidative »). Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la Valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Les variations pertinentes sont présentées dans l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Aucune exigence réglementaire externe n'exige le maintien d'un montant en capital minimal. Aucune exigence réglementaire externe n'exige le maintien d'un montant en capital minimal.